



## **Motion « Aérodrome de Branches »**

Votée le 2 septembre 2023

Le Syndicat mixte de l'aérodrome d'Auxerre-Branches vient de relancer le projet de coupe des arbres de la forêt afin de pouvoir utiliser les 1650 mètres de la piste d'atterrissage (au lieu des 1200 m actuels) et afin de pouvoir accueillir les avions de « plus de trente places ».

En 2020, nous avons participé à la grosse mobilisation des opposants à la coupe des arbres de la forêt.

### **L'Assemblée générale de l'association Auxerre Écologie Solidarités réunie le 2 septembre 2023 à Auxerre :**

- réaffirme son opposition à la coupe des arbres de la forêt de Branches (33 ha concernés).
- dénonce l'argument selon lequel « les essences sont aujourd'hui inadaptées<sup>1</sup> » qui rappelle l'adage « qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ».
- s'oppose à l'ététagement des arbres prévu sur une partie de la forêt : un arbre éêté est un arbre qui peine et qui risque de pourrir au niveau de la partie sectionnée. De plus, l'effet paysager est désastreux.
- rappelle qu'une large zone de la forêt est classée « Natura 2000 ».
- s'étonne que le nouveau contrat d'exploitation signé avec Edeis n'ait pas été présenté et voté en Conseil communautaire alors que la CA est partie prenante du Syndicat mixte avec la Région et le Département.
- estime que cet investissement est inutile dans un moment où il faut réduire l'usage de l'avion (réchauffement climatique).
- rappelle qu'Auxerre est à une heure et demi de Paris que tous les trajets de moins de deux heures ne doivent (théoriquement) plus être effectués en avion.
- estime que « l'avion vert » (électrique) vanté dans l'article de l'Yonne républicaine du 26 août 2023 est un mirage et une aberration écologique.
- estime que l'aéroport qui ne voit atterrir et décoller que trois avions par jour en moyenne (y compris les avions de loisir) est suffisamment équipé pour son usage. Il peut accueillir des avions de trente places.
- ne croit pas qu'il y ait nécessité (ni même réalité) d'accueillir des avions de plus de trente places. À qui fera-t-on croire que les investisseurs et les hommes d'affaire vont se bousculer pour atterrir à Auxerre-Branches ?
- dénonce le gaspillage d'argent public.
- dénonce l'atteinte faite à l'environnement.
- décide de relancer le collectif d'associations opposées au projet afin d'alerter et de mobiliser l'opinion publique.
- décide de prendre contact avec Thomas Brail du Groupe National de Surveillance des Arbres.

---

<sup>1</sup> Nicolas Briolland, président du Syndicat mixte (*L'Yonne républicaine* du 26 août 2023).